



BULLETIN D'INFORMATION AVRIL 2016

COLLECTE DE VOLUMINEUX

DU NOUVEAU : La collecte des gros objets se fait maintenant chaque semaine, c'est une nouveauté pour notre municipalité!

Les règles de collectes demeurent les mêmes : maximum 2m³, pas de matériaux de construction, pas de résidus domestiques dangereux, pas de réfrigérateur, ni de congélateurs, airs conditionnés, chauffe-eau à l'huile, pneu, pièces automobiles ni de composants informatiques ou télévision.

RECHERCHE



Pompiers volontaires et/ou premiers répondants



La municipalité d'Aumond est à la recherche de candidats pour pourvoir ces postes et offre la formation requise. Nous recherchons des personnes intéressées, sérieuses et disponibles.



BONNE NOUVELLE!!!

RAMPE D'ACCÈS EN FONCTION À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLUS, LA SALLE EST MAINTENANT CLIMATISÉE POUR VOTRE CONFORT

N'hésitez pas à réserver la salle pour vos réunions
819-449-4006 poste 21

PLAINTES POUR CHIENS

NON-ATTACHÉS

NOUS RECEVONS UN NOMBRE GRANDISSANT DE PLAINTES CONCERNANT DES CHIENS NON-ATTACHÉS.

DANS LE CAS D'UNE PLAINTE, UN SUIVI SERA FAIT AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LA COLLABORATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC. DE PLUS, AUCUNE ORDURE NE SERA RAMASSÉE ET AUCUNE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES NE SERA EFFECTUÉE À CES ADRESSES JUSQU'À CE QUE LE PROBLÈME SOIT RÉGLÉ.



NOUS AVONS OBTENU
NOTRE DEUXIÈME
FLEURON !!
BRAVO À TOUS,
UN MERCI SPÉCIAL AUX BÉNÉVOLES ET
AUX GENS AYANT AMÉLIORÉ LEURS
ESPACES FLEURIT! 2016... EN COURS



Signaler une situation
non-urgente gratuitement

Télécharger l'application



SÉANCES DU CONSEIL 2016



13 JANVIER

6 AVRIL

6 JUILLET

5 OCTOBRE

3 FÉVRIER

4 MAI

3 AOÛT

2 NOVEMBRE

2 MARS

1^{ER} JUIN

7 SEPTEMBRE

7 DÉCEMBRE

PERMIS DE BRÛLAGE

N'OUBLIEZ PAS QU'IL EST OBLIGATOIRE D'OBTENIR AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ UN PERMIS DE BRÛLAGE LORS DE FEU DE BRANCHES MORTES

CELUI-CI NE VOUS DÉGAGE EN AUCUN CAS DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER AUPRÈS DE LA SOPFEU S'IL N'Y A PAS D'INTERDICTION DE FEU À CIEL OUVERT



AH, LES MOUFETTES!!

C'EST LE RETOUR AVEC LE PRINTEMPS DE CES AMIS SAGES MAIS INDÉSIRABLES PAR LEUR ODEUR QUE SONT LES MOUFETTES!!

SI VOTRE TOUTOU PRÉFÉRÉ DÉSIRAIT EN CETTE BELLE SAISON AVOIR RECOURS À SON PARFUM AFIN DE COLORER VOTRE VIE D'UN PROBLÈME D'ODEUR PERSISTANT, PAS DE PANIQUE!!



Il vous faudra :

- 1 bouteille de peroxyde
- 2 c.à Tb de savon à vaisselle DAWN
- 1/2 Tasse de bicarbonate de soude

Faire 2 shampoings à votre animal. Le peroxyde soulève les écailles des poils, le savon à vaisselle enlève le film huileux de l'urine de moufette et le soda (bicarbonate) neutralise l'odeur.

Présence accrue de la Sûreté du Québec à prévoir sur nos routes pour la saison estivale, beaucoup de plaintes pour les limites de vitesse non respectées, la prudence est de mise, attention aux enfants et aux piétons



HEURES D'OUVERTURE BUREAU DE POSTE 819-441-3978

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 45 à 11 h 45	8 h 45 à 11 h 45	8 h 45 à 11 h 45	8 h 45 à 11 h 45	8 h 45 à 13 h 45
15 h 00 à 18 h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

WWW.AUMOND.CA

Municipalité d'Aumond

Lundi au vendredi

8h30 à 12h00

12h30 à 16h00

Bibliothèque D'AUMOND



Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi

12 h 30 à 20 h

Samedi

10 h à 14 h

Informations : 819-441-2300

N'oubliez pas de demander les informations nécessaires pour tout changement à votre propriété, il est possible que cela nécessite un permis ou une autorisation particulière.

Afin d'éviter les désagréments d'avis ou de contravention concernant les rives, veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de prendre toutes les informations et les permis nécessaires à votre intervention.

819 449-4006 poste 24 – inspecteur@aumond.ca